

## **CCAS - NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2023**

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 s'équilibre de la manière suivante :

section	Projet BP 2023
Fonctionnement	5 783.00
TOTAL	5 783.00

Le budget d'aide sociale, établi par nature, intègre les résultats du compte administratif 2022 qui a été également voté en mars 2023.

Ce budget ne dispose que d'une section de fonctionnement.

### **1- Section de fonctionnement**

#### **11- les dépenses**

Le projet de budget 2023 comporte en dépenses un total de crédits ouverts de 5 783.00 €. Les dépenses de ce budget consistent en des attributions de secours et d'aides remboursables ainsi qu'en la confection du colis et du goûter des aînés.

#### **12- les recettes**

Le projet de budget 2023 comporte en recettes un total de crédits ouverts de 5 783.00 €, dont 3 183.00 € d'excédent antérieur reporté.

La principale recette vient du budget communal de la collectivité. Il s'agit d'une subvention de 2 000.00 € pour l'exercice considéré.

PEYRILHAC - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : NOTESYNTHBPAS22 avec 0 pièce(s) jointe(s)  
Date de décision : 23/03/2023  
Objet : Note de synthèse relative au budget primitif 2023 du budget d'aide sociale

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 25/03/2023 Agent de transmission : Delphine BRETON

Acte : CCAS note de synthèse budget primitif 2023.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711802-20230323-NOTESYNTHBPAS22-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/03/2023